

**Salaires à l'AFP :**

# Dégel en 2019 ou gel permanent ?



Alors que la France débat sur la justice fiscale et le pouvoir d'achat grâce aux Gilets jaunes, la Direction de l'AFP s'apprête à négocier avec les organisations syndicales sur les rémunérations. Après six années de gel, allons-nous voir les salaires augmenter ? Même légèrement ? Rien n'est moins sûr...

Le 5 décembre, la Direction a organisé la première réunion de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), où se discutent salaires, durée du temps de travail, intéressement et épargne salariale, ainsi que réduction des inégalités salariales femmes/hommes.

Au cours de cette réunion de « cadrage », chaque organisation a présenté ses revendications. Refusant le fatalisme de certains et le discours alarmiste des autres sur l'AFP qui soi-disant « va droit dans le mur », **SUD a réclamé une hausse générale toutes catégories pour compenser l'inflation en 2018.**

Le gel des salaires, suite à la décision en 2012 de l'ancien PDG Emmanuel Hoog de cesser d'indexer les rémunérations sur les grilles du SPQN (Syndicat national de la presse quotidienne), est tout à fait anormal. Pour obtenir le paiement des hausses SPQN qui nous sont dues pour les années 2013 et 2014 (au moins plusieurs centaines d'euros par salarié), les syndicats CGT, FO et SUD ont saisi la justice qui nous a donné raison en première instance. Mais la procédure en appel n'aboutira pas avant 2019, voire 2020.

**Nous ne pouvons pas attendre 2020 !** D'autant plus que le contentieux SPQN ne concerne pas la période qui suit la signature du nouvel accord d'entreprise en mars 2017. Rien que pour 2018, l'inflation devrait dépasser 1,8%. C'est pourquoi SUD a demandé une hausse générale, d'un niveau équivalent. Cette hausse doit aussi bénéficier aux pigistes qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'Agence.

**SUD a également demandé une amélioration des plans de carrière, seule manière efficace de réduire les inégalités femmes/hommes.** Si l'accord d'entreprise de 2017 préserve les journalistes, il n'en est pas de même pour les cadres qui n'ont plus de plans de carrière assurant quelques automatismes bienvenus comme les PPC (Primes Plan de Carrière). Quant aux Employés et Ouvriers, l'accord prévoit de maintenir leurs plans de carrière seulement cinq ans, avant de basculer dans des plans de carrière « low cost ».

**De son côté, la Direction n'a pas laissé beaucoup d'espoir sur la suite des négociations :** « *Il n'y a pas de marge de manœuvre significative...* », a lâché la Directrice générale Dalila Zein en fin de réunion. Pire, si l'AFP devait perdre sur le contentieux SPQN, « *il y aura un problème de masse salariale et il faudra revoir notre plan (Fries)* », a lancé le Directeur des Ressources humaines, Philippe Le Blon.

Les personnels de l'AFP doivent refuser le chemin de croix qui se profile : un gel des salaires à durée indéterminée, un chantage à l'emploi en cas de victoire dans le contentieux SPQN et la double peine pour ceux qui resteront après les 125 suppressions de postes du plan Fries : ils seront contraints d'assumer davantage de travail pour un salaire identique.

L'actualité montre qu'une mobilisation de citoyens peut aboutir à des résultats. Ce qui était jugé financièrement impossible par le pouvoir politique hier devient acceptable aujourd'hui. Et ce n'est pas fini !

**Un vaste mouvement citoyen est en cours en France, pour réclamer un changement radical de la politique économique, fiscale et sociale.  
Ce changement est aussi nécessaire pour l'AFP.**

**L'Etat doit financer les investissements de l'Agence et compenser intégralement sa Mission d'intérêt général, permettant de préserver l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés.**